Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 6

Artikel: Les trois candidats au Conseil national
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180788

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Huitième année. N° 6. Samedi 5 Février 1870.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les trois candidats au Conseil national.

(Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.)

PREMIÈRE CLOCHE.

Rambert, député.

N'a pas de titres aux suffrages des électeurs. Il est trop jeune et manque d'expérience. C'est un mômier et l'une des colonnes de l'église libre.

Il n'est ni radical ni conservateur, ni chair ni poisson, couleur Cérésole.

Le citoyen Rambert est un aristocrate de la pire espèce, un gant jaune.

Borgeaud, colonel.

Est payé pour rester à Lausanne où sa présence est indispensable, soit comme chef de l'infanterie, soit comme instructeur-chef.

Champion des incompatibilités en 1851, il manque à ses principes en acceptant sa candidature. Le héros du Tonale est un mauvais républicain puisqu'il a acclamé l'empereur à Thonon.

Son rapport sur le projet Welti n'a, outre la guerre échevelée, dans l'ombre et la pénombre, d'autre mérite que celui d'une ponctuation classique.

Le citoyen Borgeaud a l'esprit méticuleux, systématique, mathématique, logarithmique.

Il saura faire une phrase et jamais une loi. Il représenterait à Berne une seule chose : la haine pour les Allemands.

Jules Eytel.

Est trop versatile. Il a été de l'Helvétia, de la révision, du radicalisme pur, et maintenant il cherche à embrouiller les cartes.

Il est trop idolâtre de la Constitution fédérale et des causes ferrugineuses où il est intéressé. Il n'a qu'un seul talent, celui de semer la division.

S'il arrivait aux Chambres fédérales, dans six semaines nous aurions les baillis fédéraux. C'est un homme politique usé.

SECONDE CLOCHE.

Rambert, député.

Est intelligent, instruit et capable. A le cœur droit et des idées généreuses.

Orateur facile et modéré, il saura, par son talent et l'agrément de son commerce, conquérir une place honorable dans les Conseils du pays.

Borgeaud colonel.

Enfant du peuple, il a des idées essentiellement démocratiques. Il aime son canton par dessus tout et nul mieux que lui ne saura résister à Berne aux envahissements de la centralisation.

Officier distingué, savant, il s'opposera avec énergie et autorité aux absurdités du projet Welti et surtout à l'instruction de l'infanterie par la Confédération, dont nous ne voulons absolument pas.

Son rapport sur la matière est clair, étudié et concluant. Les déductions en sont justes et élevées.

Outre les questions militaires, le citoyen Borgeaud est versé dans les sciences politiques et économiques qu'il discute avec aisance et conviction.

S'il n'a pas la verve d'un avocat il a plus de bon sens et de profondeur. Il faut non-seulement des langues à Berne, mais des sabres.

Jules Eytel.

Est indépendant, courageux et brave. C'est un homme fort.

Très au courant des questions fédérales, l'un des collaborateurs de la Constitution, il en défendra la lettre et l'esprit mieux que personne.

Il connaît à fond la composition des partis fédéraux et les ficelles de Berne.

Son savoir, comme homme politique, législateur et juriste, est incontestable et incontesté.

Le citoyen Eytel avec sa parole puissante, éloquente ; avec cette autorité que donnent l'expérience et le talent réunis, saura à Berne, tenir haut et ferme le drapeau du fédéralisme et celui du canton de Vaud.

Certifié conforme aux journaux et aux cancans.

Thermes de Lessus, Février 1870.

L. C.

Restauration de la Cathédrale.

VI

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, nous terminons nos articles sur la restauration de la Cathédrale, par les lignes suivantes empruntées au remarquable rapport que Monsieur l'ingénieur Chessex fit au Département des travaux publics, en 1866. C'est un exposé des plus intéressants sur l'architecture du moyen âge.

« L'art ogival a son berceau dans l'Ile de France et non point en Allemagne comme on le croyait jadis. Les premiers monuments construits dans ce style sont les cathédrales de Paris, de Chartres, de Bourges, de Soissons, etc. La Cathédrale de Paris est